

<http://snetap-fsu.fr/EPLEFPA-Saint-Genis-Laval-Preavis-de-greve-rentree-2018.html>



EPLEFPA Saint Genis Laval - Préavis de grève rentrée 2018.

- En Région -

Date de mise en ligne : dimanche 26 août 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Paris, 10 juillet 2018

Monsieur le Directeur Général,

Par la présente, le SNETAP-[FSU](#) dépose à la demande des personnels de l'[EPLEFPA](#) André Paillot un préavis de grève reconductible à partir du lundi 3 septembre 2018.

Le motif de l'appel à la grève est le suivant :

- l'obtention de moyens pérennes pour former séparément les élèves de bac professionnel Bio-Industries de Transformation (BIDT) et Laboratoire Contrôle Qualité (LCQ) à la rentrée scolaire 2018.
- l'augmentation du seuil de la filière [BTSA](#) ANABIOTEC de 24 à 32 étudiants.
- le respect des dotations horaires permettant d'assurer les séances de pluridisciplinarité et l'accompagnement personnalisé des élèves, dans toutes les filières.

L'[EPL](#) compte actuellement deux sections de bac professionnel, une en Bac pro Bio-Industries de transformation et une en Laboratoire Contrôle Qualité. Les élèves de ces deux sections sont regroupés au sein d'une même classe pour les enseignements généraux alors que les référentiels de formation et d'évaluation sont différents.

En effet, le Bac Pro LCQ est un diplôme relevant du seul Ministère de l'Agriculture, et son référentiel de formation et d'évaluation est celui des bacs professionnels du MAA alors que le Bac Pro BIDT relève d'une double compétence, Ministère de l'Agriculture et Ministère de l'Éducation Nationale. Les programmes concernant l'enseignement général (Mathématiques, Français, Histoire Géographie...) sont ceux de l'Éducation Nationale ainsi que les modalités d'évaluation.

Ainsi, on retrouve-t-on dans un même groupe classe des élèves qui doivent recevoir des enseignements différents et qui sont évalués selon des procédures différentes. Par exemple, en anglais, les élèves de BIDT n'ont qu'un seul [CCF](#) d'expression orale en fin de terminale, alors que les élèves de LCQ ont 4 CCF d'expression écrite et orale (2 CCF en classe de première année et 2 CCF en classe de seconde).

Par ailleurs, la Dotation Globale Horaire attribuée à l'établissement ne permet d'accueillir que 24 étudiants en classe de BTSA ANABIOTEC alors que l'établissement a reçu 554 demandes d'inscription pour cette année scolaire ! Par suite et conformément à la mission première d'accueil propre à nos établissements publics, les Personnels demandent que les moyens qui leur sont attribués permettent d'accueillir dans des conditions normales 32 étudiants. Alors qu'un projet de loi sur la « liberté de choisir son avenir professionnel » est en débat, il est paradoxal que l'établissement soit contraint de limiter son accueil à 24 candidats dans un secteur professionnel très demandeur en jeunes gens qualifiés.

Les personnels demandent également que l'ensemble des élèves, notamment ceux des filières de baccalauréats technologiques STAV et STL, puissent bénéficier du volume horaire d'Accompagnement Personnalisé, de Pluridisciplinarité et de Langue Vivante auquel ils peuvent prétendre réglementairement.

Enfin, il est à souligner que les moyens humains alloués par le Conseil Régional pour l'accueil, l'entretien des locaux (salles de classe, de l'internat...) et des espaces extérieurs sont nettement insuffisants.

Aussi, le Secrétariat Général du SNETAP-[FSU](#) demande, Monsieur le Directeur Général, que vos services dans le cadre du dialogue d'ajustement préparatoire à la rentrée, revoient avec l'autorité académique cette situation qui ne saurait pour toutes les raisons évoquées être maintenue en l'état et confortent les moyens accordés au Lycée André Paillot, et ce dans l'intérêt du service public d'enseignement agricole et de ses usagers.

Pour le Secrétariat Général du SNETAP-FSU,(F.CHASSAGNETTE